



Délibération

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance du 15 novembre 2021

Délibération n°2021-030

Point 3.5

Point 3.5 à l'ordre du jour

Direction des études et de la formation initiale : IUT_Les Bachelors Universitaire de Technologie

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L613-1 et L712-6-1,

VU l'arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »,

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

Exposé de la délibération :

Dans le cadre de la mise en place du diplôme de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), les maquettes pédagogiques relatifs aux BUTs des IUT de Bourges et de l'Indre ont été proposées au vote par la CFVU.

La CFVU approuve les maquettes pédagogiques relatifs aux BUTs des IUT de Bourges et de l'Indre.

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice	38

Quorum :	19
Membres présents :	19
Membres représentés :	4
Total :	23

Décompte des votes :

Absentions :	4
Votants :	19
Blancs ou nuls :	_

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	_

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 15 novembre 2021

La Présidente du Conseil Académique

Caroline Andreazza

Annexes:

Maquettes et M3C BUT1 IUT 18



Maquettes et M3C BUT1 IUT 36



Destinataires de la délibération :

Madame le Recteur de l'académie, chancelier des Universités, Présidente du Conseil Académique, Vice-Président formation et vie universitaire, Directrice des services généraux, Service juridique de l'université d'Orléans.